

COMITÉ DE PARENTS – COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES TENUE LE MARDI 9 NOVEMBRE 2010, AU 254, AVENUE ROSS, À MONT-JOLI (RÉUNION CP-10-11-102R)

Étaient présentes mesdames :

Ann Marchand	Déléguée de l'école Élisabeth-Turgeon
Catherine Laurian	Substitut de l'école des Merisiers
Chantale Lévesque	Déléguée de l'école de l'Estran
Élisabeth Beaudoin	Déléguée de l'école du Grand-Pavois
Kathleen Baker	Déléguée de l'école du Rocher-D'Auteuil
Katie Bérubé	Déléguée de l'école des Cheminots
Lynn Dufour	Déléguée de l'école Langevin
Marie-Andrée Roy	Déléguée de l'école de l'Aquarelle
Miranda Rioux	Déléguée de l'école des Merisiers
Mireille Leclerc	Déléguée de l'école des Hauts-Plateaux
Nathalie Morin	Déléguée de l'école du Portage
Pascale Gagné	Substitut de l'école de l'Aquarelle
Virginie Hébert	Déléguée de l'école du Havre-Saint-Rosaire
Yannick Ouellette	Déléguée de l'école de l'Écho-des-Montagnes-Lavoie
Cathy Ouellet	Déléguée du Comité consultatif EHDA

Étaient présents messieurs :

Claude Lévesque	Délégué de l'école de la Colombe
Daniel Turcotte	Substitut de l'école Langevin
Éric Brillant	Substitut de l'école de la Rose-des-Vents
Gaston Rioux	Délégué de l'école des Beaux-Séjours
Martin Veillette	Substitut de l'école Saint-Jean
Nelson Bussières	Délégué de l'école Norjoli
Patrice Cayouette	Délégué de l'école Paul-Hubert
Roberto Parent	Délégué de l'école de la Rose-des-Vents
Yve Rouleau	Délégué de l'école des Sources

Absences :

Annie Bernier	Déléguée de l'école des Alizés
Chantal Raymond	Déléguée de l'école de Sainte-Luce-des-Bois-et-Marées-Lévesque
Daniel Thibault	Délégué de l'école du Mistral
Micheline Lizotte	Déléguée de l'école Saint-Jean
Nathalie Proulx	Déléguée de l'école Boijoli

VISITE DU MINI-ZOO LE MISTRAL-SAUVAGE (18 H 40 À 19 H 20)

M. Claude Desrosiers, enseignant, ainsi que 3 élèves, ont accompagné le groupe pour la visite du Mini-zoo le Mistral-Sauvage. Ce Mini-zoo est le premier jardin zoologique à voir le jour dans une école secondaire au Québec (permis ayant été obtenu du MELS à l'été 2008). De nombreux élèves de l'école participent pendant l'année scolaire à l'entretien et au nourrissage des animaux composant la collection vivante du local de sciences et technologies. Un groupe plus restreint vient plus régulièrement assister M. Desrosiers dans les diverses tâches reliées à la gestion de ce Mini-zoo.

C'est un environnement des plus stimulant pour les jeunes. Les changements apportés semblent très positifs auprès des élèves ainsi que des enseignants-es. Les membres du comité de parents ont apprécié cette visite. Un merci très sincère à nos dévoués guides accompagnateurs.

1.0 INVITÉ : M. MAURICE VINET, PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE À LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES.

M. Vinet explique aux membres présents les rôles du protecteur de l'élève mis sur pied depuis avril 2010. Le protecteur de l'élève relève directement du conseil des commissaires et agit comme intermédiaire impartial. Il reçoit et examine une plainte lorsque le plaignant est insatisfait de l'examen de celle-ci par le responsable de l'examen des plaintes ou du résultat de cet examen. Il a ainsi pour mandats de faire enquête et de faire des recommandations au conseil des commissaires.

Les explications de M. Vinet sont en lien avec le règlement déterminant la procédure à suivre pour la mise en œuvre de la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents établie par la Commission scolaire.

Les premières étapes consistent à communiquer avec l'enseignant ou l'intervenant concerné, afin de discuter de la situation dans le but de régler le problème, puis avec la direction de l'école, si nécessaire. Si aucune solution satisfaisante n'est trouvée, on peut alors s'adresser au responsable de l'examen des plaintes à la Commission scolaire. Si à cette étape, le plaignant considère qu'il n'a pas reçu satisfaction, il peut alors s'adresser au protecteur de l'élève. M. Vinet a davantage voulu répondre aux nombreuses questions des membres présents. Un suivi des dossiers des plaignants et un bilan annuel seront également faits. M. Vinet nous invite à aller voir le site Web de la CSPD, l'onglet « *protecteur de l'élève* » est mis en évidence.

2.0 OUVERTURE ET PRÉSENCES

Après vérification du quorum, le président, M. Gaston Rioux, déclare l'assemblée ouverte à 19 h 45.

3.0 MOT DU PRÉSIDENT EN CE DÉBUT DE MANDAT

M. Gaston Rioux explique les mandats du comité de parents qui sont d'offrir des formations (telle la formation aux membres des conseils d'établissement qui s'est tenue en octobre), d'informer les membres sur des sujets qui les intéressent (au moyen d'invités, de conférenciers, et ce, tout au long de l'année) et de donner suite aux consultations effectuées par la Commission scolaire auprès du comité de parents (ex. politique relative à l'éligibilité au transport scolaire; au vol, fraude et vandalisme; les critères d'inscription; etc...).

Finalement, il rappelle aux membres que nous avons beaucoup de travail et qu'il est important de prendre notre place et de ne pas s'éterniser sur les sujets de façon à pouvoir respecter le temps alloué aux réunions.

4.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CP-10-11-102R-16

Il est proposé par Mme Kathleen Baker et appuyé par Mme Chantale Lévesque d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

5.0 PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 12 OCTOBRE 2010

5.1 Adoption

CP-10-11-102R-17

Il est proposé par Mme Kathleen Baker et appuyé par Mme Katie Bérubé d'adopter le procès-verbal tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

5.2 Suivi

M. Gaston Rioux explique aux membres présents que la diminution de la clientèle scolaire cette année affecte négativement les allocations financières allouées au comité de parents; celles-ci devraient se chiffrer à environ 8 200 \$ (c.à.d. 1 \$/élève inscrit).

6.0 CONSULTATIONS

6.1 Répartition des services éducatifs entre les écoles 2011-2012

Les membres du comité de parents sont consultés conformément à la Loi sur l'instruction publique sur des propositions de modifications à l'organisation des services éducatifs aux élèves de la Commission scolaire des Phares pour l'année scolaire 2011-2012.

- À la page 1 (programme Passe-Partout) : aux points 4.3.4, 4.4.4, et 4.5.4 : il a été suggéré de remplacer « **si la clientèle le justifie** » par « **selon le nombre d'inscriptions** »;
- À la page 16 (projets particuliers) : le terme « **concentration** » a deux définitions différentes, soit que l'on soit à l'école du Mistral ou ailleurs;
- Au point 5.2.2 : Priorité pour l'entrée dans la concentration artistique ou sportive au primaire : (questionnement relatif aux 2 paragraphes)

Serait-il possible de permettre à un(e) élève doué, faisant déjà partie de projets particuliers, la possibilité de se diriger vers un autre projet particulier sans tenir compte de la pratique requise de 2 ans dans cette nouvelle discipline et en autant qu'il réponde aux autres critères de sélection...

- Pages 22 à 26 : les changements apportés dans l'organisation des services éducatifs offerts aux élèves HDAA nous semblent aller dans le sens de la logique et de la clarification de la répartition de ces services.
- Généralité : des questionnements ont été soulevés quant aux jours de congés supplémentaires au préscolaire et des arrangements possibles à l'intérieur des écoles, principalement celles qui n'ont pas de services de garde en milieu scolaire.

CP-10-11-102R-18

Il est proposé par Mme Élisabeth Beaudoin, appuyé par Mme Katie Bérubé, et résolu d'accepter le document sur la *Répartition des services éducatifs entre les écoles pour l'année scolaire 2011-2012* à la Commission scolaire des Phares tel que modifié par les membres du comité de parents. Accepté à l'unanimité.

6.2 Critères d'inscription des élèves dans les écoles 2011-2012

CRITÈRES D'INSCRIPTION 2011-2012 :

Les modifications apportées au cours des dernières années aux critères d'inscription des élèves dans les écoles ont eu pour effet de préciser davantage les modalités inhérentes à l'application de ceux-ci et d'assurer les parents que toutes les informations pertinentes leur parviendront au bon moment. Les membres du comité de parents réitèrent l'importance pour les parents que leurs enfants fréquentent l'école de leur quartier selon leur cheminement scolaire prévu; cette approche doit demeurer une priorité pour tous.

QUARTIERS SCOLAIRES 2011-2012 : (en annexe)

Aucun changement n'est proposé. Cependant il a été porté à l'attention des membres présents la volonté de la Municipalité de La Trinité-Des-Monts de vouloir faire partie du quartier scolaire de l'école de la Colombe (Esprit-Saint). À cet effet, **il est suggéré qu'un suivi soit effectué auprès des instances concernées**. Un extrait de la résolution de la Municipalité de La Trinité-Des-Monts est joint à la présente.

CP-10-11-102R-19

Il est proposé par M. Claude Lévesque, appuyé par Mme Marie-André Roy, et résolu d'accepter le document sur les « *Critères d'inscription des élèves dans les écoles pour l'année scolaire 2010-2011* » de la Commission scolaire des Phares tel que présenté aux membres du comité de parents. Accepté à l'unanimité.

6.3 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014

Le plan triennal contient, en vertu de la loi, la liste des immeubles, des écoles et des centres, ainsi que l'ensemble des renseignements permettant à la commission scolaire d'établir l'acte d'établissement des écoles et des centres. Conformément à la Loi sur l'instruction publique, article 193, les membres du comité de parents sont consultés sur le projet.

Remarques :

Il a été convenu en début de cette consultation de traiter simultanément les deux documents : c.-à-d. le *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements 2011-2012 à 2013-2014* et l' *Acte d'établissement 2011-2012*.

La description détaillée des immeubles correspond aux attentes des parents et assure ceux-ci de la bonne utilisation des locaux. Aucun changement n'est apporté aux actes d'établissements des écoles. Cependant si le projet de fusion des actes d'établissement des écoles St-Jean et Langevin devait être poursuivi, les parents devront tel que convenu faire partie des discussions.

CP-10-11-102R-20

Il est proposé par M. Roberto Parent, appuyé par M. Yve Rouleau, et résolu de maintenir le *statu quo* concernant le regroupement de certaines écoles tel que suggéré dans le *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014* et dans l'*Acte d'établissement 2011-2012* de la Commission scolaire des Phares. Accepté à l'unanimité.

PAUSE

CP-10-11-102R-21A

Une pause est proposée par M. Gaston Rioux. Accepté.

CP-10-11-102R-21B

Le retour de la pause est proposé par Mme Chantal Lévesque. Accepté.

7.0 PLAN D'ACTION ET LISTE DES PRIORITÉS DU COMITÉ DE PARENTS POUR 2010-2011 (RÉSOLUTION)

M. Gaston Rioux nous fait mention que Mme Cathy Ouellet avait suggéré plusieurs modifications au plan d'action 2010-2011; demande lui est adressée de nous proposer un nouveau format qui serait présenté et discuté à la réunion de décembre.

CP-10-11-102R-22

Suite à la démarche de Mme Ouellet, il est proposé par Mme Virginie Hébert et appuyé par Mme Ann Marchand d'adopter le plan d'action et la liste des priorités du comité de parents pour l'année 2010-2011 à notre prochaine rencontre du 14 décembre. Adopté à l'unanimité.

7.1 Point de décision : comité-conférence

M. Gaston Rioux explique qu'il est important d'avoir un comité-conférence; cette approche permet à de nombreux parents de s'impliquer et de participer à la réalisation de cette activité. La réussite de toute activité est importante car les buts recherchés sont de mieux outiller les parents et de promouvoir le comité de parents. Mme Ann Marchand explique le fonctionnement d'un tel comité et souhaite une plus grande implication des membres. M. Yve Rouleau nous fait part de son expérience d'avril dernier et transmet certaines statistiques relatives à cette journée-conférence.

CP-10-11-102R-23

Les personnes suivantes sont proposées ou démontrent leur intérêt à agir comme membres du comité-conférence 2010-2011 : Mmes Chantal Lévesque, Kathleen Baker, Elisabeth Beaudoin, Ann Marchand, Katie Bérubé, Yannick Ouellette ainsi que Messieurs Claude Lévesque, Patrice Cayouette, Yve Rouleau et Gaston Rioux. Accepté unanimement.

8.0 RÈGLES DE RÉGIE INTERNE (MODIFICATIONS)

- À 5.10 (page 13): ajout du délégué à COSMOSS;
- Annexe 3 : les frais de déplacement spécifiés sont pour 2010-2011 (non pour 2009-2010);
- Annexe 4 : rapport des dépenses de voyage, prendre la formule codée RF 070514 de la CSDP.

CP-10-11-102R-24

Il est proposé par Mme Lynn Dufour et appuyé par M. Yve Rouleau d'adopter les règles de régie interne 2010-2011 avec les modifications proposées. Adopté à l'unanimité.

9.0 COSMOSS

Mme Chantale Lévesque précise que les délégué(e)s à la table de concertation *École en santé* sont des directions d'école seulement. Une demande est faite au comité de parents d'accepter que Mmes Chantale Lévesque et Yannick Ouellette soient déléguées aux 3 tables de concertation suivantes : *Saines habitudes de vie*, *Persévérance scolaire et réussite éducative* ainsi que *Intégration socio-professionnelle des jeunes*. Mme Ouellette demande également au comité d'accepter de défrayer les frais de 25\$ chacune pour le congrès de COSMOSS le 23 novembre prochain.

CP-10-11-102R-25

Il est proposé par Mme Élisabeth Beaudoin et appuyé par Mme Katie Bérubé d'adopter les deux demandes précédentes : 1) que Mmes Chantale Lévesque et Yannick Ouellette soient nommées déléguées aux 3 tables de concertation de COSMOSS, 2) que les frais encourus lors du congrès de COSMOSS soient défrayés par le comité de parents (total de 50 \$). Adopté à l'unanimité.

10.0 TRÉSORERIE

M. Yve Rouleau mentionne qu'il n'a pas en main l'ensemble des informations pertinentes lui permettant de nous présenter les prévisions budgétaires 2010-2011; le tout sera fait à la prochaine réunion. Il informe qu'il a reçu de la Commission scolaire les allocations financières du comité de parents (montant de 8 246\$) et celles allouées au Fonds commun des CE (montant de 2 852 \$).

CP-10-11-102R-26

Il est proposé par Mme Katie Bérubé et appuyé par Mme Ann Marchand d'adopter le bilan de trésorerie à notre prochaine réunion du 14 décembre. Adopté à l'unanimité.

11.0 INFORMATIONS

11.1 Commissaires-parents (Patrice Cayouette)

M. Patrice Cayouette dresse un résumé des dernières rencontres du conseil des commissaires et invite les membres à lire le journal mensuel *Le Phare*.

11.2 Agent à l'information (Mme Ann Marchand)

Tout à été transmit par courriel. Pour commentaires, suggestions, etc., Mme Ann Marchand rappelle de ne pas hésiter à la contacter.

11.3 Comité de transport (Mme Élisabeth Beaudoin)

Rien à signaler.

11.4 Comité EHDAA (Mme Cathy Ouellet)

Mme Cathy Ouellet, représentante au EHDAA nous informe de la première réunion du comité consultatif EHDAA qui aura lieu le 17 novembre prochain et demande l'adoption de la liste des membres du comité EHDAA.

11.5 Correspondance (M. Gaston Rioux)

Rien de nouveau à signaler. Les documents pertinents sont envoyés au fur et à mesure aux parents.

11.6 COSMOSS (Mme Yannick Ouellette)

Mme Yannick Ouellette nous fait un résumé des dernières réunions du comité *Saines habitudes de vie*. Deux points à retenir : le programme *KI-Bouge* avec Mme Clémence Tref est débuté dans les écoles avec les élèves du niveau préscolaire, et celui de *Mon école à pied et à vélo* est présentement implanté dans 3 écoles, soit à l'Aquarelle, à Des Merisiers et à Élisabeth-Turgeon, ce dernier programme étant chapoté entre autre par Kino-Québec (sécurité des chemins d'école).

12.0 DIVERS

12.1 Conférences à venir

Première rencontre du comité de conférence : 25 novembre, à 19 h 00.

12.2 Conseil général de la FCPQ

M. Gaston Rioux résume la rencontre du 2 octobre dernier, celle-ci était axée sur le forum EHDAA. Il devrait en résulter de meilleurs services pour ces élèves.

12.3 Documents vs réunions

M. Gaston Rioux demande aux membres leur préférence pour l'acheminement des documents (soit en version électronique ou version papier). En ce qui concerne les documents aux fins des consultations, les membres souhaitent (ou veulent) les recevoir en version papier. Mme Ann Marchand contactera chacun des délégués pour connaître leur choix.

12.4 Invitation dans nos écoles pour un 2 pour 1, visite et réunion. À qui la chance???

M. Gaston Rioux demande aux membres de faire des invitations de leur école. Mme Yannick Ouellette souhaiterait une visite à l'école Lavoie le 14 juin 2011; une nouvelle bibliothèque pour le niveau secondaire a été aménagée.

12.5 Adoption de la liste des membres du comité consultatif EHDAA

CP-10-11-102R-27

Il est proposé par M^{me} Chantale Lévesque et appuyé par M. Claude Lévesque d'accepter la liste des membres proposés pour le comité EHDAA. Adopté à l'unanimité.

12.6 Lettres de créances (FCPQ)

M. Gaston Rioux propose de nommer 2 représentants ainsi que 2 substituts pour l'assemblée générale de la FCPQ en 2011 (fin avril, début mai) soit le vendredi avant le congrès annuel. M. Patrice Cayouette et Mme Yannick Ouellette se sont proposés comme les délégués, tandis que Mmes Katie Bérubé et Chantale Lévesque se sont proposées comme substituts.

CP-10-11-102R-28

Il est proposé par Mme Miranda Rioux et appuyé par Mme Ann Marchand d'accepter les nominations de M. Patrice Cayouette et de Mme Yannick Ouellette comme délégués à l'assemblée générale de la FDCP ainsi que celles de leurs substituts Mmes Katie Bérubé et Chantale Lévesque. Adopté à l'unanimité.

13.0 ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

Ce fut une réunion très intéressante, bien remplie.

14.0 DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine rencontre aura lieu le 14 décembre prochain, à Rimouski.

15.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**CP-09-10-102R-22**

Il a été proposé par M. Yve Rouleau et appuyé par Mme Katie Bérubé et résolu de lever la séance à 22 h 20.

Gaston Rioux, président

Yannick Ouellette, secrétaire